

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages Jamaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

PROCES MALHEUREUX

(De La Semaine Religieuse de Montréal.)

Le procès intenté à Monseigneur l'archevêque de Montréal par les directeurs de la *Canada-Review*, et terminé, comme on le sait, à l'honneur de notre vénérable Ordinaire, a été suivi d'un autre procès contre un des membres du Chapitre de la cathédrale, M. le chanoine Bruchési. Mais chose étrange et profondément triste, ce dernier procès a eu pour auteur non pas un homme rangé parmi les adversaires du clergé, mais un professeur de notre Université catholique, M. le Dr Lamarche. Et le prêtre cité devant les tribunaux est également professeur de la même Université.

Quels étaient les griefs de monsieur le docteur ?

Remercié de ses services par la famille de M. le chanoine Bruchési, il s'était imaginé que celui-ci avait conspiré contre lui et avait été la cause de son renvoi. Voilà tout. Et sur ce soupçon, il avait pris contre son collègue l'action en dommages que l'on sait.

La cause a été entendue la semaine dernière devant Son Honneur le juge Archibald. L'inanité et l'injustice de la poursuite, démontrées par tous les moyens ont été admises par les avocats du demandeur lui-même. Presque toute la discussion a roulé sur quelques mots contenus dans le plaidoyer du défendeur, et ce qu'on voulait voir un libelle.

Si ce procès a pris des proportions auxquelles personne ne s'attendait, ce ne peut être, on le comprend, à raison de son importance intrinsèque. Il n'y avait même pas matière à procès, et l'honorable juge l'a clairement fait entendre en prononçant son jugement. Lui, anglais et protestant, a donné en même temps, avec autant de fermeté que de dignité à plusieurs catholiques, des leçons qu'ils ne pourront pas oublier.

C'est tout ce que nous voulons dire de cette cause qui a attristé tous les amis de la religion et de notre Université, cause qui n'aurait jamais dû être portée devant les tribunaux.

La *Minerve* a publié le texte complet du jugement et l'a accompagné d'un article remarquable que nous croyons devoir reproduire :

AH ! CES SOUTANES !....

Dieu merci ! il y a encore des juges à Berlin, et le sentiment des gens bien pensants parmi nous ne s'égaré pas.

L'opinion publique n'avait pas attendu la décision du tribunal pour donner gain de cause à M. le chanoine Bruchési dans le procès que lui avait intenté le docteur Lamarche.

Le sentiment général dans nos populations est franchement catholique. Il est le respect même du prêtre et du clergé. Le demandeur dans cette procédure vient à apprendre à ses dépens, comme tant d'autres avant lui, que manger du prêtre est souverainement indigeste. Nous lui souhaitons d'en guerir, et nous aimons à dire qu'il en connaît à cette heure tous les moyens prophylactiques.

—Ah ! ces soutanes..... s'était écrié le docteur.

—Oui, ces soutanes, docteur, ce sont des vêtements sacrés que l'Eglise catholique ne benit pas en vain. C'est la livrée du Maître des maîtres ; c'est l'armure de la lévite du sanctuaire. C'est enveloppé de ses plis, sombre comme la douleur, que le prêtre va chercher partout les égarés pour les ramener, les pauvres pour les secourir, les meurtris de la vie pour les bénir et les consoler.

La soutane, c'est le vêtement du vicaire de Jésus-Christ en ce monde ; c'est la robe noire du missionnaire ; c'est le vêtement que tant de martyrs ont rougi de leur sang. Malheur à qui la souille ; mais trois fois malheur à qui porte sur son front grossière une main sacrilège ! C'est une arche d'alliance qui renferme la Foi, la Charité, la Vertu et la Science de l'apôtre, et le Livre nous apprend que jadis Bal qui y touchait était puni de mort.

Le jugement prononcé samedi dernier par l'honorable président des débats, M. le juge Archibald, est une leçon dont profiteront plusieurs, nous l'espérons du moins. On aura eu dans ce procès le spectacle étrange d'un magistrat protestant méprisant le respect du prêtre, la sainte dignité de sa vie et de ses acts, contre les attaques d'un catholique, distingué sans doute par son habileté et ses connaissances professionnelles, mais tristement aveugle par ses sentiments.

LE PROPAGATEUR

Volume VI.

15 Mars, 1895,

Numéro 2

BULLETIN

8 Mars 1895.

* * **Nouvelles diverses.**—En Grèce, en janvier, à la suite de graves difficultés, provoquées surtout par la situation financière, le ministère Tricoupis a donné sa démission. M. Delyannis a formé un nouveau ministère.—La partie commerciale de la ville de Fort d'Espagne, capitale de l'île Trinidad, a été détruite par un incendie. Les pertes s'élèvent à quatre millions de piastres. Il n'y a heureusement pas eu de pertes de vies.—L'influence bienfaisante du Pape se fait sentir partout où il y a des maux à prévenir ou à réparer. Dans la Pologne russe, quatorze prêtres catholiques avaient été arrêtés en janvier dernier pour prétendus délits politiques dont ils étaient innocents. Ils étaient exposés à la condamnation à l'exil en Sibérie, mais, le pape étant intervenu, l'empereur les a graciés.—La législature de l'État de New-York a passé le bill Lawson. C'est une loi pour défendre de hisser des drapeaux étrangers sur les édifices publics. Le gouverneur Morton a sanctionné ce bill.—Le maître-général des Postes des États-Unis, M. Wilson Shannon Bissell, a donné sa démission. Il a été remplacé par M. William L. Wilson, représentant de la Virginie Occidentale, l'auteur du dernier bill du tarif. M. Bissell est l'ami intime du président Cleveland dont il a été autrefois l'associé comme avocat. Ils ont exercé leur profession en société à Buffalo.—Une terrible explosion a eu lieu dans l'île Formose. Le fort de Takao a été détruit et 2000 soldats chinois ont été tués. L'île Formose est située dans la mer de Chine. Elle fait partie de la province de Fo-Kien Elle a une superficie de 14982 milles carrés et une population de 3,000,000 d'habitants.—Des élections générales ont eu lieu en Bulgarie, il y a quelques semaines. Une dépêche de Sofia, en date du 4 février, annonce qu'elles ont été favorables au gouvernement. L'ex-premier ministre Stambouloff n'a pas été élu.—Un épouvantable accident de chemin de fer est arrivé au Mexique le 28 février, à 25 milles de Mexico. Un train contenait 1200 pèlerins a déraillé dans une courbe et la locomotive et trois chars ont roulé dans un précipice. Cent quatre personnes ont été tuées et quatrevingt-cinq autres ont été blessées. Ce lamentable accident est dû à l'imprudence du mécanicien et au mauvais état de la voie.—Une autre catastrophe est arrivée au Nouveau-Mexique le 27 février. Une explosion de grisou a eu lieu dans la mine *White Ash* près de l'endroit nommé Cerrillos, sur la ligne du chemin de fer de Santa-Fe. Une cinquantaine de mineurs ont péri dans cette catastrophe.—Dans Ontario l'élection de M. John Senn, député de Haldimand, a été annulée parce que, au moment de l'élection, il occupait une charge publique. Il était commis

saire (*issuer licenses*) pour accorder les dispenses de mariage. M. Senn appartenait au nouveau parti des Patrons d'Industrie.— En vertu d'une décision du tribunal d'arbitrage de la mer de Behring, les Etats-Unis devaient payer aux pêcheurs canadiens une indemnité de \$425,000.00. Le 26 février, à la Chambre des Représentants, par un vote de 143 contre 112, le crédit demandé pour faire ce payement a été refusé.—Le président de la Chambre des Députés en Belgique a donné sa démission à la fin de janvier. Il a donné cette démission parceque la Chambre n'a pas approuvé la décision qu'il a donnée sur un différend intervenu entre un député catholique et un député socialiste. Il avait pris parti pour le socialiste. Le 30 janvier la Chambre a élu son nouveau président qui est Mr. Bernaert, ancien premier ministre.—Dans le dernier numéro j'ai parlé des récentes élections du Wurtemberg et de la défaite des conservateurs. Voici le résultat de ces élections. Progressistes 31; catholiques 21; unitaires 10; nationaux libéraux 4; conservateurs 2; socialistes 2. Les ennemis de la Prusse sont en grande majorité. Plaise à Dieu, que le *particularisme* s'étende de plus en plus!—La clôture du congrès des Etats-Unis a eu lieu le 5 mars, à midi. La session qui vient de finir était la troisième et dernière session du 53ème congrès. La majorité du congrès était démocrate, mais le prochain congrès sera républicain. Le parti démocrate n'y sera représenté que par une infime minorité.

.

. **Procès de béatification**—Le procès de béatification de Mgr de Laval se poursuit activement au séminaire de Québec. Mgr Gravel, M. l'abbé Verreau, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, et l'honorable M. Chapais ont été appelés la semaine dernière à donner leur témoignage.

A Montréal, on attend de Rome les documents qui permettront de commencer de nouveaux procès dans les causes de la vénérable Mère Bourgeois et de la vénérable Mère d'Youville. Dans ces deux causes c'est M. l'abbé Palin, d'Abonville, supérieur du collège canadien à Rome, qui remplira les fonctions de postulateur, en remplacement de l'abbé Captier, devenu, comme on le sait, supérieur général de la Compagnie de Saint Sulpice.

(*La Semaine Religieuse de Montréal.*)

.

. **Argentine**—Les crises politiques sont comme la grippe: il faut que tout le monde y passe. La République Argentine a eu la sienne en janvier dernier. On sait que le ministère avait donné sa démission parceque le président refusait de reconnaître au congrès le droit de prendre l'initiative d'une mesure d'amnistie politique. A son tour le président Saënz Pena a aussi donné sa démission, et le vice-président Uriburu a été élu par le Congrès pour le remplacer. Un nouveau ministère a été formé et le Congrès a proclamé l'amnistie générale pour tous les délits d'une nature politique.

Le nouveau ministère est composé comme suit : MM. Zorilla premier ministre et ministre de l'Intérieur ; Romero, ministre des Finances ; Bermijo, ministre de la justice ; Amancio Alcorta, ministre des Affaires Etrangères ; le colonel Palza, ministre de la Guerre.

Tous ces changements se sont faits en quelques jours et sans bouleversements.

.

. **Colombie Anglaise**—Le premier ministre de la Colombie Anglaise, Mr Théodore Davie, a donné sa démission pour entrer dans la magistrature. Il a été nommé juge en chef de la cour suprême de la Colombie en remplacement du juge en chef Begbie décédé. Le nouveau juge en chef est né en Angleterre en 1852. Il a été admis au barreau en 1873 et élu député pour la première fois en 1882. Comme premier ministre il avait remplacé Mr John Robson.

Le nouveau ministère a été formé par M. J. H. Turner qui était ministre des Finances et de l'Agriculture dans le cabinet Davie. Il est député de la cité de Victoria. M. D. U. Everts, député de Victoria-sud, est entré dans le cabinet avec le portefeuille de procureur général. M. Davie avait ce portefeuille. Les autres membres du dernier cabinet forment tous partie du nouveau. Ce sont messieurs James Baker, secrétaire provincial et ministre de l'Instruction publique ; J. B. Martin, commissaire des Terres et des Travaux publics, et C. E. Pooley, président du conseil.

.

. **Terreneuve**.—Après la démission du ministère Goodridge et l'arrivée au pouvoir du ministère Green, la législature a passé une loi relevant M. Whiteway et autres anciens députés de toutes leurs incapacités politiques prononcées par les tribunaux. L'élection de M. Whiteway, alors premier ministre, et celles de seize de ses partisans, avaient été annulées pour cause de corruption. Les tribunaux avaient même prononcé la déchéance de tous leurs droits politiques et leur inéligibilité pendant toute la durée du présent parlement.

La loi à laquelle je fais allusion a été sanctionnée par le gouverneur d'après des ordres venus d'Angleterre. Subséquemment le ministère Green, qui n'était qu'un ministère d'occasion, a donné sa démission et M. Whiteway a été chargé de la formation d'un nouveau ministère. Ce ministère, à l'exception de M. James Fox, est l'ancien ministère Whiteway et il est composé de messieurs William Whiteway, premier ministre et procureur général ; Robert Bond, secrétaire de la colonie ; Henry Woods, inspecteur-général ; Elie Dawes, président du bureau des Travaux-Publics ; A. W. Harvey, Edouard Morris et George Emerson, ministres sans portefeuilles ; M. Fox a été remplacé par M. Emerson. Tous les ministres ont été réélus sans opposition.

La situation financière de Terreneuve ne s'est pas améliorée.

Le commerce, qui a tant souffert, se relève difficilement et la misère est grande.

Cette crise de Terre-neuve a précipité les événements. Presque tous les citoyens désirent des changements politiques. Les uns veulent l'annexion de l'île aux Etats-Unis. Les autres, en plus grand nombre, sont en faveur de l'entrée de l'île dans la confédération canadienne.

* * *

* * **Ministère de Québec.**—Le ministère de Québec est maintenant au complet. Deux nouveaux ministres ont été nommés. Ce sont messieurs Michael Felix Hackett, avocat et député de Stanstead, et Alexandre Webb Morris, député de la division Saint-Laurent à Montréal. M. Hackett est nommé président du conseil, et M. Morris est ministre sans portefeuille. Le premier ministre, M. Taillon, demeure trésorier provincial.

M. Hackett est né à Granby, comté de Shefford, le 23 août 1854. Il a fait ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe et ses études légales à l'Université McGill. Il est catholique et d'origine irlandaise.

M. Morris est né à Brockville, Ontario, le 2 octobre 1857. Il a fait ses études à Lennoxville (Québec) et à Galt (Ontario).

* * *

* * **L'abbé Deguire.**—Lorsque, il y a quelques mois, j'annonçais (1) la nomination de mon condisciple de classe monsieur l'abbé Pierre Deguire, à l'importante cure de Notre-Dame, j'étais loin de penser que la mort priverait sitôt Montréal de ses services dévoués. C'est mercredi, le 27 février, que ce prêtre modèle, cet homme de bien a été enlevé à l'Ordre de Saint-Sulpice, à l'Eglise et au pays. Cette mort cause des regrets universels et unanimes, et, je dois le proclamer bien haut, l'homme que nous pleurons était digne de toutes les sympathies par son noble caractère, ses vertus, la sainteté de sa vie, son inaltérable dévouement et ses nombreuses qualités.

Au cours d'un article sur M. Deguire, la *Semaine religieuse de Montréal* dit : " Monsieur Deguire a été toute sa vie l'homme du devoir. Quand il était élève, nous disait un de ses professeurs, jamais on ne le prit en défaut. Ce qu'il était alors, il l'a toujours été depuis." Je peux affirmer l'entière vérité de ces paroles. Une seule fois à ma connaissance, une légère punition a été infligée à M. Deguire par notre professeur d'anglais, et le coupable n'était pas M. Deguire mais mon voisin de droite qui le taquinait.

L'abbé Deguire est né à Saint-Laurent, près Montréal, le 2 août 1833. Il a fait ses études au collège de Montréal (2). Après son ordination, en 1861, il a été successivement professeur au collège de Montréal, directeur du même collège, curé de Saint-Jacques et

(1) Voir le Propagateur du 1er juillet 1894, vol. 5, No 9, page 292.

(2) Dans le vieux collège maintenant démoli. Il était situé rue du Collège sur les bords d'une petite rivière que les écoliers nommaient le Styx. Elle servait de dépotoir à une grande partie du Griffintown.

en dernier lieu curé de Notre-Dame de Montréal. Il a aussi occupé d'autres charges. Il était directeur du collège de Montréal en 1885 lors de la grande convention des anciens élèves.

Les funérailles de M. Deguire ont eu lieu à Notre-Dame et son corps repose dans la chapelle du grand séminaire, rue Sherbrooke.

.

* * Nécrologie.—Sont décédés :

1° A la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le 11 février, le juge Chs E. A. Gayarre, historien, littérateur et homme d'Etat.

2° Le professeur Moritz Carrière, littérateur allemand renommé. Il était l'administrateur de l'Académie des beaux arts à Munich.

3° Charles Secrétan, philosophe suisse, à l'âge de 79 ans. Il était professeur à l'Université de Lausanne. Il laisse plusieurs ouvrages de philosophie. Dans celui qui est intitulé : *La philosophie de Victor Cousin*, il combat victorieusement les erreurs du philosophe français. Secrétan était protestant.

4° A Rome, le 27 janvier, Mgr Tobie Kirby, recteur émérite du collège irlandais. Mgr Kirby est né en 1803, dans le diocèse de Waterford en Irlande. Il a été ordonné prêtre en 1833. Il était archevêque d'Ephèse. C'était un grand patriote et il avait été l'ami de Daniel O'Connell.

5° A Mexico, le 14 février, Isaac Pusey Gray, le ministre des Etats-Unis. Il était avocat. Il est né en Pensylvanie le 18 octobre 1828. En 1884 il fut élu gouverneur de l'Indiana, et, en 1892, il fut candidat à la vice-présidence des Etats-Unis. Il fut défait par M. Stevenson.

6° Faustin-Hélie, magistrat français. Il est l'auteur de "*Les constitutions de la France*", ouvrage renommé. Faustin-Hélie, le criminaliste, était son père.

7° Le 22 février, à l'âge de 62 ans, Benjamin Prescott, ancien gouverneur du New-Hampshire.

8° Frederick Douglass l'orateur mulâtre qui s'est rendu célèbre par ses luttes pour l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis. Il est né esclave en février 1817 à Tuckahoe, dans le Maryland. Son père était un blanc et sa mère était une négresse esclave. En vertu du principe qui assimilait l'enfant d'une mère esclave aux petits des animaux, il appartenait au propriétaire de sa mère.

Douglass était orateur, journaliste et conférencier.

9° A Arco, dans le Tyrol, le 18 février, l'archiduc Albert d'Autriche inspecteur général de l'armée autrichienne. Il est né en 1817. C'était un grand stratège. En 1848 il aida puissamment à écraser l'insurrection de Vienne et, à la bataille de Novarre, en mars 1849, on lui doit en grande partie la victoire que l'armée autrichienne remporta sur les Piémontais. Le 24 juin 1866, il battit à Custozza les Italiens commandés par Victor Emmanuel.

L'archiduc Albert était un grand chrétien, un ardent adversaire de la Triple-Alliance et un véritable ami de la France.

ALBY.

LES GLOIRES DE SAINT ANTOINE DE PADOUE.

Suivies d'Exercices de Piété par le P. Ant. Denis, de la compagnie de Jésus.

Nouvelle édition.—1 vol. in-18 relié..... 50 cts

(Suite et fin)

C'est à cette époque qu'il faut rapporter, selon le P. Ephrem, l'un des plus grands miracles de notre admirable Thaumaturge. Le père de notre Saint était encore en vie à Lisbonne. Or, il arriva que cet excellent homme fut injustement accusé d'homicide. Saint Antoine apprit à Padoue par révélation qu'on allait exécuter contre son père la sentence de mort. Aussitôt il demande la permission de sortir de la ville, et voilà que le soir il se trouve miraculeusement transporté par un Ange, de Padoue à Lisbonne. Arrivé ainsi dans sa ville natale, il va trouver le juge qui a condamné son père à mort, il l'assure de l'innocence de son père, mais sans pouvoir obtenir la révocation de la sentence. Antoine alors resuscite l'homme assassiné, l'amène au juge entouré de toute la cour judiciaire, et lui fait rendre témoignage de l'innocence de de l'accusé. Le mort après cet acte retourna dans sa tombe, tandis qu'Antoine, reporté par le même Ange, se retrouvait à Padoue. Il avait sauvé la vie à son père.

Notre Saint reprit le cours de ses travaux ; mais ayant bientôt appris par révélation que sa carrière allait finir, il se rendit, pour se préparer à la mort, à l'ermitage de Campo San Pietro. Là il soupirait sans cesse après l'heureux moment où il irait s'unir pour toujours à Jésus son bien-aimé.

Jésus ne se fit pas longtemps attendre ; le danger se déclara, et pour répondre au désir de notre Saint, on le transporta à Padoue, où il voulait mourir. Mais quand on fut arrivé aux portes de la ville on le trouva si affaibli, qu'on n'osa le conduire jusqu'à son couvent ; on le déposa dans le couvent de son Ordre annexé à celui des Pauvres Dames. C'est là qu'il reçut avec le transport d'un séraphique amour les derniers Sacrements. C'est alors qu'on vit en lui le bonheur de ceux qui, dès leur tendre enfance, ont appris à aimer l'aimable Reine du Paradis pour l'aimer toujours. Marie fut vraiment pour lui la Porte du ciel. Il s'était habitué à répéter souvent pendant sa vie le cantique chéri qu'il avait chanté tant de fois tout petit encore sur les genoux de sa mère : *O gloriosa Domina* ; il le chanta avec un touchant amour au moment de mourir ; et tandis qu'il le chantait, il vit la glorieuse Reine du ciel se présenter à lui avec son divin Fils. Comme son visage, à ce spectacle, rayonnait d'une splendeur toute céleste, et comme il tenait les yeux fixés en haut, un de ses frères lui dit : " Que contemplez-

vous donc, mon frère ? — Je vois, répondit le Saint, je vois Jésus et sa très sainte Mère qui m'invitent à les suivre en paradis. ” Quelques moments après, Antoine les suivait en paradis. Ce jour mémorable était le 13 juin 1231. Le Saint n'avait passé que trente-six ans sur cette terre ; mais on peut dire que dans un espace si court il a fourni une immense carrière. Son ministère apostolique ne fut pas de dix ans, et voilà que son bonheur est éternel et sa gloire celle des plus grands Apôtres. O glorieux, ô aimable saint Antoine, ô le Saint chéri de Jésus et chéri des hommes, sauvez-nous ; attirez-nous vers vous.

On raconte dans les annales des frères mineurs que saint Antoine vint révéler merveilleusement lui-même sa gloire après qu'il eut expiré. A ce moment, l'abbé de Verceil qui avait vécu dans une sainte intimité avec saint Antoine, priait. Il était alors en proie à de violentes douleurs de gorge. Tout à coup Antoine arrive et lui dit : “ Seigneur abbé, je viens de laisser ma monture près de Padoue, et je pars pour ma patrie. ” En même temps le Saint toucha la gorge de l'abbé ; aussitôt toute la douleur disparut. L'heureux abbé qui n'avait rien appris de la maladie du Saint, crut d'abord que partant pour Lisbonne, il venait lui faire une visite d'adieu ; mais voyant disparaître tout à coup son visiteur et se sentant subitement guéri, il comprit que la monture d'Antoine n'était autre que son corps et que sa patrie était le ciel. Il nota l'heure de cette apparition, et il apprit bientôt après qu'elle avait coïncidé avec celle où notre Bienheureux rendait sa sainte âme à Dieu.

Les frères prévoyant le tumulte de tout un peuple qui, à la nouvelle de la mort du Saint, allait se précipiter sur leur maison, s'efforcèrent de tenir l'événement secret le plus longtemps possible ; mais ce fut en vain ; car le ciel ouvrit la bouche aux petits enfants, qui s'en allèrent par toute la ville répétant tout haut et d'un air inspiré : “ Le Saint est mort ! notre Père Saint est mort ! Saint Antoine est mort ! ” Les habitants de la Tête-du-Pont, où Antoine était mort, craignant que les frères du couvent de Padoue ne vinssent réclamer et emporter le saint corps se mettent sous les armes, pour défendre le trésor que la Providence semblait leur avoir donné. Les frères padouans vinrent en effet, et alléguèrent que le Saint avait choisi pour lieu de sa sépulture le couvent qu'il avait habité ; mais ne pouvant rien contre la force, ils recoururent à l'évêque qui prend leur parti et réclame l'intervention de l'autorité civile. Les gardiens armés résistent à l'autorité, déclarant qu'ils sont prêts à exposer leur vie, plutôt que de céder ; seulement ils consentent, à force d'instances, à attendre l'arrivée du ministre provincial de Bologne.

Entre temps, au milieu même de la nuit, le peuple réclamait à grands cris la faveur de contempler le corps du saint. Chose admirable ; après qu'ils eurent brisé la porte d'entrée, une force mystérieuse les frappa comme de cécité et ne leur permit pas de franchir le seuil. Le lendemain on accourait de tous les environs ; mais très peu pouvaient pénétrer jusqu'au saint corps ; aussi on

passait à ceux qui avait ce bonheur, des ceintures, des bagues, des bijoux et autres objets, pour qu'ils les fissent toucher au saint mort. La chaleur était très grande et le ministre provincial se faisant attendre, les frères enfermèrent le corps dans un cercueil de bois, et le déposèrent en terre, de manière cependant qu'il n'y eut qu'une mince couche de terre sur le cercueil. C'en fut assez pour faire croire aux habitants de la Tête-du-Pont, qu'on avait enlevé le corps. Ils entrent furieux et armés dans le couvent, et ne se calment qu'après avoir appris ce qui s'était fait. Sur ces entrefaites, le ministre provincial arrive dans la soirée. Les habitants viennent à l'instant même à lui, et la bouche pleine de menaces, ils réclament le corps, et se déclarent encore prêts à verser leur sang pour le défendre. Le ministre sentit qu'il s'agissait avant tout de calmer les esprits. Après les avoir écoutés avec douceur et humilité, il leur demanda de garder le corps jusqu'au lendemain. Le lendemain matin, il va trouver les autorités civiles. Celles-ci se réunissent sans délai; elles statuent une peine de cent livres d'amende contre tous ceux qui useraient de violence envers les frères, et ordonne que le corps soit gardé par les deux partis, en attendant la décision de l'évêque et du clergé. Le quatrième jour après la mort du Saint, l'évêque réunit son clergé, et après une sérieuse discussion, il décide que la dépouille sacrée sera donnée définitivement aux frères mineurs de Padoue; c'était chez eux que le Saint avait vécu et qu'il avait fixé le lieu de sa sépulture. Le prélat fit donc savoir au peuple qu'on se réunirait le lendemain pour faire la translation, et il enjoignit à l'autorité civile de se mettre en mesure de protéger la personne des frères. Les autorités, craignant de nouveaux troubles, firent exécuter un pont de bateaux pour introduire par le fleuve le corps saint dans la ville. Mais à cette vue, les habitants de la Tête-du-Pont s'insurgèrent de nouveau et brisèrent le pont, se déclarant prêts à engager le combat, si l'on touchait à leur saint Antoine. Le parti opposé s'arma à son tour. Les Pauvres-Dames épouvantées supplièrent elles-mêmes leurs concitoyens de céder et se mirent à prier Dieu avec larmes. Le conseil municipal fut convoqué d'urgence, et fit consigner de force les perturbateurs.

Ces agitations et ces querelles ne pouvaient que déplaire au Saint. Aussi, tant qu'elles durèrent, il ne fit aucun miracle. Toutefois qui ne voit ce que c'est qu'un Saint, et comment la sainteté est une grande chose! On ne s'inquiète guère du lieu où vont être livrés aux vers les corps des savants, des conquérants, des rois et empereurs; mais on expose sa vie pour posséder les corps des Saints, et l'on donnerait de l'or pour avoir une parcelle de leurs ossements.

La force s'était mise au service de l'ordre; la translation se fit en paix et avec une pompe magnifique. L'évêque et son clergé accompagnés de troupes armées et de la noblesse se rendirent au lieu où reposait le corps saint. La procession se rangea en bel ordre. On y voyait une multitude de flambeaux; les airs retentissaient du chant des hymnes et des cantiques. Le cercueil porté

par les nobles de Padoue arriva à l'église de Sainte-Marie, où l'évêque célébra pontificalement la sainte messe et descendit le mort dans son tombeau.

Dès ce moment toute agitation cessa et les miracles commencèrent. Tous les malades qui se présentèrent furent guéris, non seulement ceux qui purent parvenir jusqu'au tombeau du Saint, mais aussi ceux que la foule arrêta à la porte de l'église. L'enthousiasme était à son comble dans toute la ville. Les habitants de la Tête-du-Pont, maintenant repentants, vinrent nu-pieds se prosterner devant la tombe chérie avec tant de respect et d'humilité qu'ils arrachaient les larmes à la foule témoin de leurs regrets. Les frères étaient allés au devant d'eux pour les conduire processionnellement. A chaque heure venaient à leur tour, portant des cierges parfois d'une grandeur colossale, des processions de tous les ordres. Les miracles se multipliaient, les concours des fidèles allaient toujours croissant. Parmi les miracles opérés par le Saint pendant l'année qui suivit sa mort, on en choisit près de cinquante que l'on introduisit dans les actes de canonisation. On y voit le redressement de dix-neuf malheureux, dont les membres étaient horriblement contractés, la disparition de cinq hideuses protubérances et la guérison de cinq paralytiques, de cinq aveugles, de trois sourds, de deux muets, de deux épileptiques et l'admirable résurrection de deux morts opérée en public.

Une femme ne pouvait plus depuis treize mois faire aucun mouvement. Elle fait vœu de se faire porter au tombeau du Saint. Or, voilà que pendant la nuit elle est réveillée en sursaut par un coup violent donné sur le pied de son lit. Elle n'est pas encore revenu de son saisissement, qu'un nouveau coup ébranle tout son lit. Elle fait le signe de la croix, et soudain elle entend une voix qui lui dit : " Oui, faites sans crainte le signe de la croix. — Qui êtes-vous ? s'écria-t-elle. — Je suis Antoine, répondit la voix. — Saint Antoine, délivrez-moi, dit la malade. — Eh bien, reprit le Saint, vous êtes guérie. " De fait, en un moment la femme était revenue à une santé parfaite.

La voix de Dieu parlait unie à celle du peuple. Le mouvement était universel et irrésistible. De tous côtés on envoie des délégués au Pape Grégoire IX pour qu'il inscrive Antoine au catalogue des Saints. Le Pape et ses cardinaux sont stupéfaits en entendant les miracles sans nombre qui inondent de gloire le tombeau du Saint. Le Pape, après avoir entendu les délégués, ordonne qu'on fasse à Padoue l'examen juridique des miracles. Cet examen terminé, les délégués retournent à Rome avec toutes les pièces authentiques. Les miracles, comme la sainteté d'Antoine, étaient de la dernière évidence, les instances des personnages les plus élevés arrivaient de toute part. Il n'y avait qu'une objection possible; c'est que l'année n'était pas encore toute écoulée depuis la mort du Saint. Une vision celeste fit de l'opposant le plus acharné le promoteur le plus ardent de la cause. Cet événement termina le procès.

Ainsi, moins d'un an après la mort d'Antoine, le Pape Grégoire IX, dans l'apparat le plus solennel, entouré des prélats de la cour

romaine et d'une foule immense procéda, par une exception unique, à la canonisation. Debout, le vicaire de Jésus-Christ, après la lecture des miracles, lève les mains au ciel, invoque la Très Sainte Trinité, et déclare que le bienheureux prêtre et confesseur du Christ, Antoine, est inscrit au catalogue des Saints. En même temps, il ordonne que sa fête se célèbre au jour même de sa précieuse mort, le 13 juin.

Il faudrait des volumes pour raconter les miracles qui ne cessèrent de se produire au tombeau de notre Saint bien-aimé. Vingt-cinq ans après la mort de ce glorieux Fils de saint François, on ouvrit son tombeau. Toutes les chairs étaient consumées; mais la langue fut trouvée intacte et vermeille.

Le père Ignace Martinez de la Compagnie de Jésus, âgé de plus de soixante ans et célèbre par sa longue carrière de brillant prédicateur, revenait de la quatrième Congrégation général de son Ordre. Il voulut passer par Padoue, pour y vénérer la langue de saint Antoine qui se conservait dans un riche reliquaire en forme d'ostensoir. A peine eut-il vénéré cette relique du saint prédicateur apostolique, qu'il se sentit transformé en un autre homme. Le Saint semblait lui avoir rendu la langue semblable à la sienne et l'avoir rempli de son esprit. Martinez dès ce moment renonça aux beaux discours et au brillant parler, rejetant loin de lui toutes les fleurs et tous les agencements de la rhétorique, pour prendre un genre simple et apostolique. Les pauvres, les enfants, les ignorants, les galériens furent désormais ses auditeurs de prédilection, et il trouva dans la victoire qu'il avait remportée sur lui-même, dans son humilité et dans la pureté de son zèle, une immense puissance sur toute sorte de personnes. Il était devenu l'homme de Dieu, et Dieu était avec lui. Il vécut encore seize ans, et ce temps lui suffit pour remuer tout le Portugal. Devenu vrai prédicateur de Jésus crucifié, il fut envoyé à Coïmbre pour former les jeunes scolastiques ses frères et leur apprendre à prêcher Jésus, et Jésus crucifié. Il mourut comme meurent les Saints, laissant à ses frères d'héroïques exemples de vertu. Gloire à saint Antoine, qui est lui-même la gloire de cet Ordre séraphique toujours si uni de doctrine et de cœur avec la Compagnie de Jésus.

Puisque nous parlons de relations toujours si douces entre les Ordres religieux, et en particulier entre les Ordres de saint François et de saint Ignace, mettons ici en scène l'illustre saint Antoine et un grand thaumaturge de la Compagnie de Jésus, le père Bernard Colnago. Le père Bernard, célèbre apôtre, semblait faire des miracles comme en se jouant de la nature; il faisait tant et de si prodigieuses guérisons qu'on venait à lui de toute part avec des malheureux et des malades; et le concours était tel que, pour ne pas nuire à la discipline religieuse de la maison, le supérieur dut en venir à défendre à ce Père de faire encore des miracles sans sa permission. Ce saint homme ressemblait admirablement à saint Antoine, tant par les pouvoirs qu'il recevait du ciel que par ses vertus. Il s'établit entre l'un et l'autre une amitié si étroite, qu'étant, l'un au ciel et l'autre sur terre, on eut dit qu'ils étaient

habituellement présents l'un à l'autre; en sorte qu'on pourrait, dit un ancien auteur, regarder le père Bernard Colnago, comme le patron des dévots et des favoris de saint Antoine. On ne sait vraiment ce qu'il faut le plus admirer, ou la singulière confiance du père Bernard envers notre Saint, ou l'étonnante familiarité d'un habitant du paradis avec un homme mortel. Citons quelques passages de la vie du père Bernard écrite par le père Jean Paulin, franciscain, liv. II, chap. 54.

Les rationalistes de notre temps s'élèveront peut-être contre la simplicité du père Bernard et contre l'existence de ces merveilles du ciel; mais d'abord nous n'écrivons pas pour des hommes que leur orgueil rend incapables de percevoir ce qui est de l'esprit de Dieu. D'ailleurs Dieu ne fait ordinairement des miracles qu'en faveur de ceux qui marchent dans la simplicité de la foi. *“ Je vous confesse, mon Père, a dit Jésus, que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits. Oui, mon Père, il vous a plu de faire ainsi. ”*

Le père Bernard tressaillant d'aise, dit un jour à son compagnon : *Mon Père, j'ai eu le bonheur de voir mon saint Antoine tout éclatant de lumière. Il m'a entretenu de choses ravissantes, il m'a inondé de consolations, embrassé très étroitement, et fait voir une grande troupe de Saints, qui le suivaient dans un ordre magnifique.*

A dater de ce moment, le père Bernard ayant toujours présent ce spectacle céleste, rendait au Saint tous les services qui pouvaient tourner à sa gloire; il visitait souvent son tombeau, consacrait à sa louange sa plume et ses vers, pour attirer par tous les charmes possibles les âmes à son amour. Partout où il allait, il le saluait dans les églises, lui offrait des fleurs, répandait devant lui des larmes et des soupirs, lui présentait des requêtes, où il avait écrit ce qu'il désirait obtenir de Dieu par son intercession, soit pour lui-même, soit pour d'autres, et il ne demandait rien sans être assuré de l'obtenir, comme si le Saint lui eut promis obéissance. Choisissons quelques traits.

On avait supplié le P. Bernard d'aller visiter une personne de première noblesse, dont la santé était presque désespérée; le père s'y rendit et dit à la malade : *“ Saint Antoine a interposé son crédit auprès de Dieu pour vous prolonger la vie; ayez bon courage et ne soyez pas en peine; vous n'avez rien à craindre. ”* Elle se leva en effet pleine de vie et de santé.

Jeanne-Marie Todescat, religieuse, avait reçu les derniers Sacrements avant de passer dans l'autre vie. Aussitôt son père alla conjurer le P. Bernard de la visiter. Celui-ci se rendit donc à la grille du couvent, et parlant à la première religieuse qu'il y trouva, de *Jeanne-Marie* qui allait mourir, il lui dit avec sa naïveté ordinaire : *“ Voulez-vous lui rendre la santé? ”* Celle-ci lui repartit en souriant : *“ Oui, mon Père, guérissons-là. — Prions donc saint Antoine, ”* dit Bernard; et en même temps il leva les yeux au ciel et prononça trois fois : *“ Au nom du Père, et du Fils et du Saint Esprit. ”* Cela fait, il envoya à la moribonde le chapelet qu'il tenait en

main. La malade ne l'eut pas plutôt reçu, qu'elle entra en convalescence et triompha de la maladie et de la mort.

Marie de Consulo, du Tiers-Ordre de Saint-François, fut travaillée un an entier d'un tremblement de la tête et de tous les membres ; et comme tous les efforts des médecins avaient été inutiles, on supplia le P. Bernard de la visiter. Le père y alla, et ayant appris des domestiques que la malade avait perdu depuis un an l'usage de la parole, il la regarda en lui disant : *Je vous commande au nom de Jésus-Christ et de saint Antoine de me dire votre nom.* Il lui fit aussitôt le signe de la croix sur la bouche, et à l'instant même sa bouche s'ouvrit pour dire qu'elle avait reçu au baptême le nom d'*Agathe*. Après cela, le père lui fit le signe de la croix sur la tête et sur le corps, lui commandant au nom de Jésus et de saint Antoine, de ne plus s'agiter avec tant de violence. Elle obéit à l'instant. Enfin le père lui dit au grand étonnement de tous les assistants, en la guérissant entièrement : *Vous voilà guérie, rendez grâces à saint Antoine.*

Une femme se sentait dépérir et tombait souvent en défaillance ; elle avait épuisé tout son bien en consultations et en remèdes, sans aucun résultat. Elle recourut au P. Bernard, qui lui dit : *Ce que les médecins n'ont pu faire, Dieu le fera.* Là-dessus il lui fit un signe de croix à l'endroit du cœur, il lui commanda d'aller de sa part saluer saint Antoine et de lui demander la santé. Elle le fit et fut promptement guérie.

Une femme, par suite de chagrin et d'imaginations noires, avait l'esprit troublé et presque perdu. Bernard en eut compassion et lui persuada de recourir à saint Antoine et de l'honorer. Sans perdre de temps cette malheureuse alla dans l'église du Saint, et elle dit à saint Antoine qu'elle venait de la part du P. Bernard réclamer son secours. A l'instant même tous les troubles et tous les noirs brouillards disparurent, et elle retourna chez elle toute saine de corps et d'esprit.

Le P. Bernard chassait presque toutes les maladies par l'assistance de son médecin du ciel, saint Antoine. Son grand remède pour guérir les mutilations, les maux de cœur, les fièvres, la cécité, et la perte partielle de l'esprit par l'humeur noire, était d'envoyer ses affligés prier le Saint dans son église. Il se servit un jour d'une fleur qui avait touché le genou de saint Antoine pour guérir un mal d'yeux qui désespérait les médecins. Il apaisa la rage des dents par le contact d'une image de saint Antoine.

Une femme était désolée de ce qu'on lui avait volé un habit ; Bernard demanda au Saint qu'il le lui fit retrouver sur son autel même, et la femme l'y retrouva.

Mais citons quelques traits charmants, où l'on verra la familiarité dans laquelle peut entrer avec le ciel une âme pure qui ne vit plus que pour la gloire et l'amour de Jésus-Christ.

Bernard s'en alla un jour sur le rivage de la mer de Sicile, pour y prendre avec ses frères quelque délassement, dans un lieu fort agréable qu'on appelle *le rendez-vous des anguilles*. Pendant que ses compagnons pêchaient, le saint homme récita son office. Lors-

qu'il eut fini, il vint à eux et leur demanda si la pêche était heureuse. Ils répondirent : *Nous avons pris des poissons de toute sorte, mais pas une seule anguille.* Là-dessus, Bernard prend le premier filet venu en disant : *Mon saint envoyez-moi une anguille,* il le jette dans la mer ; aussitôt il en tire une anguille, mais une fort petite : se mettant à rire, il s'adresse à son ami du ciel : *C'est un poisson-neau cela, mon grand Saint ; ce n'est pas une anguille : est-ce là un présent digne de vous ?* Il jette de nouveau son filet, demandant au Saint une anguille, et sans retard, comme s'il avait eu à sa disposition la puissance de Dieu et du Saint, il en prend une, mais d'une grosseur prodigieuse. On la servit à table ; mais le saint homme, selon ses habitudes de mortification, la laissa aux autres et n'y toucha pas.

Plusieurs personnes venaient supplier le P. Bernard, comme grand favori de saint Antoine, d'employer son crédit auprès de lui, pour leur faire retrouver des choses qu'on leur avait enlevées.

Un muletier ayant perdu sa mule et ayant fait inutilement toutes les recherches possibles vint trouver Bernard, sûr de retrouver sa mule par ses prières. Bernard avait alors un œillet en main ; il le donna à cet homme avec ordre de le présenter à saint Antoine en son église, croyant que le Saint, comme il aimait les fleurs, l'exaucerait. Le muletier obéit, mais revint quelques jours après se plaignant de n'avoir pas encore retrouvé sa bête. Bernard lui ordonna d'aller derechef trouver saint Antoine. Il le fit, et le lendemain dès les premiers rayons de l'aurore deux religieux de Saint-François dont l'un montait la mule frappèrent à sa porte ; ils lui remirent sa mule et disparurent, le laissant dans l'admiration et dans la joie.

Un autre dévot à saint Antoine, avait perdu un objet de grand prix, vint demander à Bernard ce qu'il devait faire pour le retrouver. Le père lui commanda d'aller à l'église du Saint, de le saluer de sa part, de le conjurer de lui indiquer où il retrouverait l'objet, et de lui dire enfin que s'il n'exauçait pas sa prière, il cesserait plusieurs jours de donner de l'huile pour la lampe qui brûlait devant son image. Ce bon jeune homme qui était simple et ne raisonnait pas dans sa piété, alla à l'église pour obéir au saint homme ; mais à peine eut-il mis le pied dans l'église qu'un jeune religieux, ravissant de beauté et modeste comme un ange, se présenta à lui. Le jeune homme lui dit tout franchement et tout naïvement ce que lui avait ordonné le P. Bernard ; le religieux lui sourit et lui parlant syriaque, il lui indique le lieu où il retrouverait l'objet perdu. Notre bon jeune homme surpris de cette merveilleuse apparition et ayant retrouvé ce qu'il cherchait, ne savait ce qu'il devait le plus admirer, ou bien de ce qu'il comprenait une langue dont il n'avait jamais su mot, ou bien de ce qu'il avait retrouvé par une double merveille la chose perdue. Quoiqu'il fût sans instruction et eût une mémoire peu fidèle, il répéta assez fidèlement les paroles qu'il avait entendues, et le père auquel il les rapporta connaissant cette langue orientale, lui apprit que c'était du syriaque.

Encore un muletier qui avait perdu son mulet. Ce pauvre homme qui habitait Catane vint trouver Bernard et lui conta son malheur. Mon ami, lui dit le père, allez vous-en à l'autel de saint Antoine, offrez deux cierges au Saint ; faites-les brûler jusqu'à ce qu'ils soient consumés, et après cela, dites de ma part au bon Saint : *Bernard veut que ce jour ne se passe pas, sans que vous me rameniez mon mulet.* Le muletier exécuta tout, et ne le fit pas en vain. En effet, comme on sonnait l'*Angelus* du soir, il ouït frapper à sa porte, et ouvrant la fenêtre, il vit un religieux de Saint-François, qui lui ramenait sa bête. Il en fut tellement ivre de joie, qu'il ne pensa même pas à demander à son bienfaiteur qui il était. Mais un peu calmé, il se rendit le lendemain au couvent de Saint-François pour le remercier. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il vit l'étonnement et l'embarras des religieux ! Interrogés tous, ils se regardaient les uns les autres sans rien comprendre à cette affaire. On lui répondit que personne ne savait rien de cette mystérieuse rencontre et que personne n'était hors du couvent deux heures après le coucher du soleil. Notre brave homme plus intrigué que jamais s'en va près du P. Bernard, et celui-ci sans s'étonner le moins du monde, lui dit que saint Antoine s'était montré fidèle à la prière, en lui ramenant lui-même son mulet, comme l'homme le lui avait dit.

Bernard prédit à un paysan qu'il retrouverait par l'intercession de saint Antoine, un cheval qu'il avait perdu. En effet, peu de jours après, il entendit quelqu'un qui lui disait : *Bon homme Orsus, reprenez votre cheval.* Le bon homme ouvrit la fenêtre, et tandis qu'il n'était que trois heures du matin, il voit à sa porte sa bête couverte d'une selle.

Bernard avait une si inébranlable confiance en saint Antoine, que lorsque ses prières n'étaient pas promptement exaucées, il s'en plaignait amoureusement à son Saint, et après avoir baisé son image, les genoux en terre, il feignait de se fâcher ; il allait même jusqu'à lui faire de douces menaces, et à dire des paroles assez hardies à celui dont il implorait cependant avec respect les miséricordes ; mais une fois exaucé, il était transporté de joie, faisait à son Saint des couronnes de fleurs, et des vers pour chanter ses louanges, il baisait avec révérence et embrassait étroitement son image ; en un mot il n'omettait rien pour se rendre toujours plus favorable, et le Saint agréait sa simplicité.

Bernard n'eut pas plutôt prié saint Antoine pour faire retrouver à une femme un cheval perdu, que sa prière fut exaucée sans qu'il le sut, car le mari ayant recouvré la bête, n'en dit mot à sa femme. L'homme de Dieu croyant que le Saint ne l'avait pas exaucé, fit venir un enfant, dans la main duquel il mit une petite pierre, et l'envoya à l'autel du Saint avec ordre de dire ces paroles à son ami du ciel : *Grand Saint, le P. Bernard dit que vous avez un cœur plus dur que cette pierre, puisque vous ne lui avez point accordé ce qu'il vous a demandé avec tant d'instances : car on montre que l'on aime quelqu'un, lorsqu'on fait ce qu'il désire ; pourquoi tant de délai quand la nécessité demande un prompt secours ?* L'enfant



ayant accompli sa commission et mis la pierre sur l'autel, se retira vers un confessionnal ; il y était encore quand il vit venir de derrière le grand autel un religieux de l'Ordre de Saint-François qui lui dit en souriant : *Mon enfant, voilà votre pierre, reprenez-la et dites au P. Bernard que c'est lui-même qui a un cœur plus dur que cette pierre, puisque après tant d'expériences, il ne sait encore se persuader que la faveur qu'il m'a demandée lui a été accordée.* Voilà bien le bon saint Antoine. Le P. Bernard n'eut pas plutôt reçu cette nouvelle, qu'il se prosterna contre terre, demanda pardon au Saint, et s'excusa de n'avoir pas eu plus de confiance en lui.

Etant à Rome, il sembla à Bernard que saint Antoine ne donnait pas une assez prompte audience à ses requêtes : il souffrit longtemps avec patience ce délai, mais après cela il écrivit sur un papier sa requête en trois mots : *Cunctatum satis est. Assez de délai.* Ayant laissé ce papier sur sa table, il trouva en rentrant les vers latin achevé par ces mots : *Vicit patientia, vicit. La patience a vaincu.*

Nous voyons par ce dernier trait quels étaient encore l'amour, la confiance, la dévotion du peuple chrétien envers le Saint chéri de Padoue. Ces sentiments si glorieux pour saint Antoine n'ont rien perdu, ni de leur universalité, ni de leur intensité jusqu'à nos jours. Ce grand thaumaturge est encore aujourd'hui et restera dans le monde chrétien l'aimable Saint, le Saint bien-aimé, le Saint populaire, le Saint aux faveurs et aux miracles. Dans les maladies, dans les tribulations de tout genre, on recourt à saint Antoine, et on le fera toujours, parce que l'univers connaît par une expérience de six à sept siècles sa puissance et sa bonté ; et toujours celui qu'afflige la perte d'un objet, ira à saint Antoine ; il dira le *Pater* et l'*Ave* en son honneur ; car pourvu que ce soit son bien et la gloire de Dieu, il est sûr de retrouver, souvent de la manière la plus inattendue, ce qu'il a perdu.

Glorieux et aimable Saint, gloire de l'Ordre Séraphique et de l'Eglise entière, faites que jamais je ne perde la grâce de Dieu ; et si j'avais ce malheur, faites que je la retrouve ; et que je trouve surtout, après ma mort, le Paradis, qu'on ne perd jamais, quand une fois on le possède.

GLOIRE INFINIE A JÉSUS !

GLOIRE A ANTOINE,

LE BIEN-AIMÉ DE JÉSUS, ET LE BIEN-AIMÉ DES HOMMES.

DILECTUS DEO ET HOMINIBUS.

LA PASSION

ESSAI HISTORIQUE

Par le R. P. J. M. OLIVIER, des Frères prêcheurs

Edition populaire.—1 vol. in-12..... \$1.00

PARTIE LEGALE

Rédacteur : ALBY

LA FETE DU TRAVAIL (1).

Le parlement fédéral, à la dernière session, a décrété que le premier lundi de septembre, chaque année, sera un jour de fête légale. Il a en conséquence modifié l'Acte d'interprétation (S. R. C. Cap. 1) en ajoutant dans l'article sept No 26, après les mots "l'anniversaire de la Confédération," les mots suivants "le premier lundi de septembre devant être désigné sous le nom de jour du travail."

Cette loi fédérale ne peut pas affecter la province de Québec dans les matières qui sont *exclusivement* du ressort de sa Législature en vertu de l'acte constitutionnel (2). La procédure civile ne tombe donc pas sous l'opération de la nouvelle loi. C'est ce qui vient d'être jugé par la Cour des Magistrats (Vallée, juge) siégeant à Stanstead. Voici à ce sujet un article emprunté au *Progrès de l'Est*.

Au dernier terme de la cour des magistrats de Stanstead, présidée par M. Vallée, il a été décidé que la fête du travail, premier lundi de septembre, est un jour juridique, en dépit de la loi fédérale et en dépit d'une proclamation du gouverneur; pour en faire une fête légale, il faudra une loi de la législature provinciale, amendant le code. Une action avait été rapportable en cour le 3 septembre dernier et vu que l'officier de la cour, obéissant à la proclamation, avait fermé son bureau, n'avait été rapportée que le lendemain, le 4. Une exception à la forme fut produite à l'encontre de cette poursuite. Le magistrat mit les parties hors de cour, décidant qu'il n'y avait rien devant lui, attendu que cette action n'ayant pas été rapportée au jour fixé, était devenue caduque et n'existait plus; que le trois septembre dernier était un jour juridique, le statut 57-58 Vict., établissant le "labor day", n'affectait que l'acte d'interprétation des statuts fédéraux, que les dispositions de nos codes ne peuvent être changées par le pouvoir fédéral et que la proclamation du lieutenant-gouverneur, en vertu de la loi ne peut avoir d'effet que dans le cas où elle fixe un jour de jeûne ou d'actions de grâces; il n'est pas permis, ni au gouverneur-général, ni au lieutenant-gouverneur de dire que tel ou tel jour sera jour de fête légale à volonté, mais seulement dans le cas d'actions de grâces générales. Pour que le "labor day" devienne obligatoire dans la province de Québec, il faudra une loi de la législature amendant le code de procédure. — "Le Progrès de l'Est."

(1) Voyez le Propagateur de 1er Octobre 1894, vol. 5, No 15, page 521.

(2) L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

IMPOT SUR LES SUCCESSIONS

QUESTION.—Je suis le légataire universel d'un oncle décédé dans la province de Québec. Les biens de sa succession sont situés partie dans la province de Québec, et partie dans l'état du Maine où j'ai mon domicile. Un avocat américain que j'ai consulté me dit que je suis obligé de payer au gouvernement de Québec non seulement la taxe pour les biens situés dans la province de Québec, mais même la taxe pour les biens situés dans l'état du Maine. Il me dit de plus que le gouvernement de Québec a le droit de s'emparer des biens situés dans la province de Québec et de les garder en *nantissement* jusqu'à ce que j'aie payé l'impôt sur les biens situés dans le Maine. Est-il vrai que je suis ainsi obligé de payer un impôt pour des biens situés hors de la province de Québec? Veuillez donc me répondre dans votre journal et me dire exactement quelle est ma position. En le faisant vous rendrez un véritable service aux canadiens d'ici, car il arrive très souvent qu'ils sont intéressés dans des successions qui s'ouvrent dans la province de Québec.

Un marchand Canadien de l'état du Maine.

RÉPONSE.—L'impôt sur les successions ne frappe que les biens situés dans la province de Québec. Les biens situés dans l'état du Maine en sont exempts même si le propriétaire est décédé dans la province de Québec. Voici le texte du statut de Québec de 1894, 57 Vict. chap. 16 qui concerne cet impôt :

“ *Toute transmission, par décès, de propriété d'usufruit ou de jouissance de biens mobiliers ou immobiliers situés dans la province, est frappée des droits suivants, sur la valeur du bien transmis, déduction faite des dettes ou charges existant au moment du décès...* ”

Vous voyez que vous n'avez à payer que pour les biens de Québec et le droit qui vous est imposé est de trois pour cent 3^o/₁₀₀.

Même si le statut ne l'avait pas déclaré positivement, vous n'auriez à payer l'impôt que pour les biens situés dans la province de Québec. En matière de paiements d'impôt on ne considère généralement pas le lieu de l'ouverture d'une succession mais le lieu de la situation des biens sujets à l'impôt.

PROFESSIONS LIBERAIRES

LES MEDECINS :

Le secret professionnel—Un médecin belge était condamné, l'été dernier, par le tribunal correctionnel d'Anvers du chef de s'être retranché derrière le secret professionnel et d'avoir refusé de divulguer, devant une cour de justice, certains faits dont il avait connaissance à raison de sa profession et qui devaient être de

nature à influencer sur le sort de l'action. Une des parties, il est vrai, avait relevé du secret le Dr L.....mais ce dernier estimait que la divulgation des faits était de nature à porter préjudice à l'autre partie et même à des tiers.

Le médecin condamné a porté sa cause devant la chambre des appels correctionnels

L'avocat général Janssens a soutenu le bien-fondé de la thèse des juges anversois. D'après lui, cette matière du secret professionnel ne touche pas de si près à l'ordre social qu'il faille l'ériger en règle générale : elle reste soumise à la nécessité plus haute de la bonne administration de la justice.

Les conseils de l'appelant, MM. Bonnevie et Ryckmans, ont vigoureusement combattu cette manière de faire. Le secret, ont-ils dit, tient à l'essence même de la profession : il est une condition inaliénable de son exercice. Or, les médecins, les avocats, les prêtres sont des agents nécessaires de l'organisation sociale ; la justice aussi est une nécessité ; mais il n'y a pas qu'elle : il faut qu'elle respecte intégralement les autres organes de l'activité sociale.

La Cour a adopté la thèse de l'appelant. En conséquence, le jugement du tribunal correctionnel d'Anvers a été réformé.

C'est la première fois, dit-on, qu'une cour d'appel de Belgique tranche cette question par un arrêt de principe.

La Vérité 26 Janvier 1895

Note de la rédaction.—En vertu de l'article 275 de notre code de Procédure civile, le témoin, " ne peut être contraint de déclarer ce qui lui a été révélé confidentiellement à raison de son caractère professionnel comme aviseur religieux ou légal, ou comme fonctionnaire de l'état, lorsque l'ordre public y est concerné."

L'article 3622 des Statuts Refondus de la province de Qu'bec ordonne aux notaires " de garder les secrets confiés d'office par les parties."

P A L M E S

POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX

GRANDES PALMES, chaque	\$ 0.15
"	" la douzaine 1.00
"	" le cent 10.00

L'AURÉOLE DE SAINT-JOSEPH

Ou recueil des plus beaux panégyriques en son honneur, précédé de Trente-et-une considérations pour le mois de mars avec des Notes et des Exemples, par le R. P. Huguet, quatrième édition, augmentée des Décrets de Pie IX et de plusieurs Mandements épiscopaux.

1 vol. in-12..... \$0.88

Un docte et pieux religieux du XVII^e siècle qui, d'après le témoignage du célèbre pape Benoit XIV, a écrit sur saint Joseph l'ouvrage le plus considérable, a dit ces paroles remarquables que nous devons recueillir avec soin dans les tribulations de l'Eglise : " Dans les contrées de l'Occident, l'Esprit-Saint a semé dans le cœur des peuples le désir de rendre à saint Joseph des honneurs extraordinaires ; nous avons la certitude que cette vénération obtiendra, par les mérites et les prières de ce glorieux patriarche, l'éloignement de beaucoup de maux de la foi catholique, et l'abondance des biens les plus précieux pour les fidèles."

C'est pour contribuer, dans l'humble mesure de nos forces, à ce mouvement admirable des peuples vers saint Joseph, que nous avons composé plusieurs ouvrages en son honneur. Après avoir parlé de ses *Gloires*, de ses *Grandeurs*, de ses *Vertus*, de son *Intérieur* ou de son *Pouvoir*, auprès de Dieu, pendant la vie et surtout à l'heure de la mort, nous avons voulu couronner nos travaux sur ce grand patriarche, en réunissant dans un seul volume les plus beaux panégyriques composés à sa gloire.

Si nous n'avons pas craint de mêler notre faible voix aux accents sublimes de grands orateurs, c'est parce que nous n'avons fait que résumer, dans l'éloge de ce glorieux Epoux de Marie, ce que les Docteurs et les Pères de l'Eglise ont dit de plus solide à sa louange.

Les succès dont Dieu a couronné ce travail nous permettent de croire qu'il répondait à un besoin. Depuis quelques années, on a publié un grand nombre de *Mois de Saint Joseph*, des recueils de traits de sa protection, de sa bonté et de sa puissance, mais il n'existait aucun ouvrage dans le genre de l'*Auréole*.

Les fêtes de saint Joseph ayant été élevées par l'auguste Pie IX à un degré de première classe, les prêtres chargés des paroisses et des communautés religieuses, obligés tous les ans de parler au même auditoire sur le virginal Epoux de Marie, soit au commencement du mois qui lui est consacré, soit aussi aux deux fêtes célébrées en son honneur, trouveront dans ces pages, des plans divers et des considérations qui leur permettront de varier leurs instructions.

Que Jésus et Marie daignent bénir notre modeste travail comme un nouveau gage de notre amour et de notre reconnaissance pour un Saint si cher à leurs cœurs.

LES PASSIONS

Cinquième Retraite de Notre-Dame de Paris, par le R. P. Félix, S. J.—Deuxième édition.

1 vol. in-12..... \$0.75

Les Passions! Pourquoi ce sujet, après les grandes vérités et fins dernières, traitées dans les précédents volumes : la *Destinée*, l'*Éternité*, la *Prévarication*, le *Châtiment*.

Ceux qui ont lu ces quatre volumes, n'auront pas de peine à comprendre comment le sujet des Passions y fait une suite naturelle, et s'y rattache comme de lui-même.

C'est qu'en effet, les Passions expriment ce qu'il y a de plus décisif, au point de vue de ces quatre choses si graves. Nous l'avons dit, l'homme voyageur sur la terre et dans le temps a, par delà le temps et la terre, une destinée finale, une destinée éternelle. Or, il ne peut échapper à personne que ce qui décide surtout cette destinée et cette éternité heureuse ou malheureuse, c'est l'usage que nous faisons de nos Passions et la direction que nous leur donnons.

La déviation volontaire de notre destinée finale, ou de notre fin dernière, constitue en essence le péché ou la prévarication, et par suite, produit le châtement. Et ce qui, dans notre nature déchue, pousse à la prévarication et par là provoque le châtement, ce sont nos Passions.

Il est donc particulièrement pour tous intéressant de bien connaître cette chose, que nous nommons nos Passions, et qui peut être pour nous la cause la plus déterminante et la plus décisive de notre destinée et de notre éternité, de la prévarication et du châtement, dont nous avons parlé successivement.

Cette simple considération peut suffire à nous montrer tout l'intérêt qui s'attache à ce sujet, et sa contexture naturelle avec ce qui précède.

Qui peut d'ailleurs ignorer le rôle immense que jouent les Passions dans toutes les sphères de la vie humaine, et sur tous les théâtres où se déploie son activité ?

Rendez-vous compte de ce qui décide d'une vie humaine, de ce qui la pousse dans le sens du bien ou dans le sens du mal, de l'ordre ou du désordre, de la vertu ou du vice, et de ce qui fait parfois aboutir l'une à la plus grande sainteté, et l'autre à la plus grande scélératesse ; vous arriverez toujours à cette découverte : les Passions bien ou mal dirigées, les Passions asservies, ou les Passions maîtresses dans une vie humaine.

Entrez au foyer domestique : cherchez la cause de la paix ou du trouble, de la perfection ou de la corruption, du bonheur ou du malheur que vous y rencontrez ; la cause est partout et tou-

jours la même : les Passions gouvernées et commandées, ou les Passions gouvernant et commandant en souveraines.

Regardez sur un plus vaste théâtre, la société entière, la société allant au progrès ou à la décadence, la société marchant dans l'ordre et l'harmonie, ou la société s'agitant dans le désordre et l'anarchie ; la société offrant l'image de la plus haute civilisation, ou la société offrant le spectacle de la plus hideuse barbarie : Allez au fond, et cherchez la cause affective de ce contraste saisissant : d'un côté, des Passions contenues, réprimées, domptées ; de l'autre, des Passions affranchies, déchainées, encouragées.

Ainsi, dans l'individu, dans la famille, dans la société, c'est la différence d'attitude devant les passions, qui partage l'humanité en ces deux grandes fractions : l'une montant de degré en degré vers les sommets du bien ; et l'autre, descendant de degré en degré vers les abîmes du mal : c'est elle, en un mot, qui distingue et sépare, partout et toujours, les deux cités dont parle saint Augustin.

Sous ce rapport, il ne se peut rien imaginer théoriquement et surtout pratiquement de plus important, que de visiter cet empire des Passions, d'où tout relève plus ou moins dans notre vie humaine.

Cette exploration du domaine de nos Passions, a pour nous un intérêt d'autant plus vif et d'autant plus personnel, que nous avons tous des Passions, que, sous ce rapport, tous nos cœurs se comprennent, que, toutes nos âmes rendent les mêmes sons, et se renvoient mutuellement les mêmes échos ; car, ce qui nous distingue entre nous, ce n'est pas d'avoir ou de n'avoir pas de Passions ; c'est d'avoir telle ou telle manière d'être et d'agir vis-à-vis de nos Passions.

On ne trouvera pas, dans ce volume, une description ou une sorte de monographie de chaque Passion en particulier ; ce qui ressemblerait trop à une étude psychologique, peu compatible avec les exigences d'une prédication faite devant un vaste auditoire, et directement adaptée à la conversion et à la sanctification des auditeurs. Une vue d'ensemble, montrant la nature et la puissance des Passions, leurs tendances au mal et leur conspiration contre le bien, la séduction qu'elles exercent, l'aveuglement où elles conduisent, et le malheur qu'elles engendrent, cette vue d'ensemble, dis-je, répond mieux et au rôle du prédicateur et aux besoins de l'auditoire.

Ce sujet, en ouvrant devant nous de vastes horizons, ouvre aussi de grands abîmes, où il serait facile de s'égarer : abîmes de nos misères, de nos corruptions, de nos perversités ; et l'on pourrait craindre, en naviguant sur cette mer orageuse, de s'y heurter à quelques écueils. Mais, la grâce de Dieu aidant, les âmes qui, en parcourant ces pages, voudront nous suivre dans cette course nouvelle, loin d'y rencontrer aucun danger, y trouveront, j'ose l'espérer, un secours pour arriver, par la défaite de leurs Passions, à ce port du salut, où toute notre ambition est de les faire arriver.

J. FÉLIX. S. J.

SOUFFRANCES DE NOTRE-SEIGNEUR

JÉSUS-CHRIST

Ouvrage écrit en portugais par le P. Thomas de Jésus, de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin, traduit en français par le P. Alleaume, de la compagnie de Jésus.

2 volumes in-12..... \$0.75

Ce livre fut composé en portugais par un saint religieux, l'an mil cinq cent soixante et dix huit, pendant une rude et longue captivité parmi les Maures d'Afrique, et dans l'expérience actuelle de la croix. Il est si rempli d'onction et de sentiments admirables sur les souffrances, qu'il ne faut pas s'étonner qu'il ait été imprimé depuis en tant de langues.

Dès qu'il parut en Portugal, il y fut reçu avec une approbation générale, et regardé comme un trésor de grâce et de lumière pour toutes les personnes qui souffrent. Il passa bientôt en Espagne, où Dom Christoval Ferreira de Sampoya le traduisit en castillan. Il se répandit de là en Italie, où il fut traduit en italien par un Père Jésuite, nommé Louis Flori. On le porta ensuite en Allemagne, ou le Père Henri Lamparter, Jésuite Bavaurois, le fit imprimer en latin à Munich, sous ce titre, *Arumnæ Domini nostri Jesu Christi*. Et j'ai appris depuis peu qu'il avait été mis en français il y a environ quarante ans, et imprimé à Lyon avec ce titre, *Travaux de Jésus*. Mais je n'ai pas cru le devoir intituler ainsi, pour deux raisons. Premièrement, parce qu'il paraît qu'on s'est servi de ce titre. *Travaux de Jésus*, par rapport aux *Travaux d'Hercule*, et qu'il était à propos d'éloigner d'un sujet si saint toutes les idées profanes. Secondement, parce qu'il me sembla que le mot *Souffrances* convenait encore mieux à l'ouvrage, que le mot *Travaux*.

J'ai entrepris de le traduire à la sollicitation de quelques personnes aussi distinguées par leur rare piété, et par le zèle de la gloire de Dieu, que par le rang illustre qu'elles tiennent dans le monde. Comme elles en avaient été touchées lorsqu'elles l'avaient lu en d'autres langues, elles ont jugé qu'il pourrait faire beaucoup de bien, s'il était traduit en français, et ont souhaité que l'avantage qu'elles en avaient retiré, se communiquât à plusieurs.

Le dessein de l'auteur est d'apprendre à tous les Chrétiens qui souffrent, à aimer leurs souffrances, à les regarder comme un trésor que Dieu leur a mis entre les mains, et à en faire un bon usage. Et parce que rien n'est si efficace, pour persuader l'amour de la croix, que l'exemple de Jésus souffrant, il a choisi tout ce qu'il y a de pénible et de douloureux dans la vie du Sauveur, et il l'a réduit en cinquante articles, qu'il appelle *Travaux* ou *Souffrances*.

Sur chaque article il fait deux choses. Premièrement, il expose le mystère avec beaucoup de netteté, d'où il tire ensuite tout l'instruction qui peut servir à régler les mœurs, et à nourrir la piété. Secondement, il se répand en affections vers Jésus-Christ sur chacune de ses souffrances, et il le fait d'une manière très-tendre et très-solide tout ensemble. Ainsi la première partie est proprement l'exposition du mystère; et la seconde, un entretien avec Jésus-Christ, où l'âme lui parle avec une ferveur capable d'en inspirer aux personnes les plus insensibles.

Mais ce qu'il y a de plus surprenant et de plus singulier en cet ouvrage, c'est que l'auteur ait pu soutenir sur chacune des souffrances du Sauveur jusqu'à dix ou douze pages d'affections, avec une chaleur de piété presque toujours égale; que ces affections ne soient ni vides, ni faibles, et qu'elles expriment d'une manière élevée, tout ce qu'il y a de plus profond et de plus touchant dans la vie spirituelle.

Comme il n'avait point de livre dans la prison où les infidèles lui avaient à peine laissé son habit, il n'écrivait que ce qui lui était inspiré de Dieu, et ce que sa mémoire lui pouvait fournir. Ainsi on ne trouvera point cet ouvrage ni copié sur les autres ni chargé de citations; mais en récompense on y trouvera partout beaucoup de bon sens, une doctrine saine et orthodoxe, une connaissance profonde et exacte de la Religion, une élévation de pensées, et une vivacité de sentimens qu'on ne voit point, ce me semble, dans les autres livres de piété.

C'est ce qui me fait espérer qu'il sera utile à tous ceux qui le liront; car outre qu'il n'y a personne qui n'ait quelque chose à souffrir, et que, par une conduite de Dieu pleine de miséricordes, les conditions même les plus élevées ne sont pas exemptes de croix, on connaîtra par expérience que ce livre est très-propre à toucher les pécheurs, à réveiller les tièdes, et à soutenir les justes dans les différentes peines de cette vie.

Il peut encore servir de sujets de méditation, parce qu'il contient toute la vie de Jésus-Christ, à la réserve de ce qu'on appelle ordinairement les mystères joyeux, et que l'Auteur donne toujours à sa manière un tour intérieur et affectueux.

Au reste, je crois devoir rendre compte au public de la manière dont je me suis conduit dans cette traduction. J'ai suivi l'original le plus fidèlement qu'il m'a été possible: j'avoue néanmoins que je me suis donné la liberté, quoique rarement, de retrancher des récits, d'adoucir des métaphores et des allégories qui m'ont paru trop dures, et que notre langue ne souffre pas, de passer certaines conjectures pieuses que je n'ai pas trouvées assez solides ni assez autorisées, de resserrer quelques endroits trop diffus, et d'en éclaircir d'autres qui étaient obscurs.

Cet ouvrage, imprimé en deux volumes, est divisé en quatre parties, qui peuvent servir de sujets de méditation et de lecture pour les quatre saisons de l'année. La première partie contient les souffrances de Jésus-Christ dans sa vie cachée; la seconde, les souffrances de Jésus-Christ dans sa vie publique; la troisième, les

souffrances de Jésus-Christ dans sa passion ; et la quatrième, les souffrances de Jésus-Christ dans sa mort. Ainsi on trouvera ici des instructions salutaires pour profiter des souffrances qui se rencontrent dans les différents états de la vie. Je prie Dieu de tout mon cœur, qu'il répande sa bénédiction sur ce livre ; et que tous ceux qui le liront y trouvent *la manne qui est cachée dans les trous de la pierre*, c'est-à-dire, dans les plaies et dans les souffrances du Sauveur.

RÉFLEXIONS SUR LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Et prières pour le Chemin de la Croix par l'auteur des *Avis spirituels*.

Quatrième édition.—1 vol. in-18, 662 pages..... \$0.75

En chassant l'homme du paradis terrestre, Dieu avait paru le mépriser et se repentir de l'avoir créé : une instinctive terreur de la divinité se mêla pendant de longs siècles aux hommages que Dieu reçut de son peuple choisi, malgré les prodiges de tous genres par lesquels il lui révélait sa bonté. Ce fut seulement au jour où parut LE CHRIST que les trésors d'amour du cœur de Dieu se manifestèrent à la terre ; alors le pécheur put comprendre que Dieu l'avait puni sans le rejeter.

La loi de l'incarnation est une loi de souffrance. N.-S. fut l'homme de douleur, et par ses douleurs il a racheté le monde. La passion n'est pas un mystère détaché de sa vie ; elle en fut le couronnement ; aussi saint Paul a-t-il indiqué toute l'étude à faire de la religion en ces deux mots : Jésus, et Jésus crucifié. En effet, tout le christianisme est contenu dans ces mots. Le Calvaire surpassa Bethléem. Partout Jésus souffrit : de la crèche à la croix. Cette loi de douleur touche tous les hommes, mais particulièrement ceux qui aiment Jésus, ceux qui s'efforcent d'arriver à la sainteté. Cette même loi environna les martyrs et tous les autres saints. On pourrait dire que la croix fut la gardienne de leur vertu. Marie, loin d'être épargnée, fut après Jésus la plus grande et la plus complète victime de la souffrance.

Tant que J.-C. vécut au milieu du monde, l'homme pouvait redouter de ne pas recouvrer la paix annoncée à l'aurore de sa réconciliation ; mais, depuis que le sang divin a coulé, notre salut est écrit sur la propre chair du Fils de Dieu. Son corps crucifié est un livre exposé à tous les regards, où chacun peut lire en caractères sanglants l'histoire touchante de sa rédemption. Après avoir achevé ce livre, dit saint Laurent Justinien, N.-S. s'écrie : "Tout est consommé !" afin de nous faire comprendre par l'étendue de cette formule l'immensité de l'œuvre qu'il vient de terminer.

Prendre la passion de J.-C. avec une sorte de curiosité humaine, comme une lecture vulgaire, serait profaner la sainteté de ce livre

et perdre le fruit de ses salutaires enseignements. Saint Bonaventure explique en peu de mots avec quelles dispositions il faut méditer ces douloureux mystères. "Étudiez-les, dit-il, avec humilité, confiance, amour et une grande pureté de cœur." Car si l'Esprit-Saint ne veut point que l'on aille à la prière sans s'y être préparé de peur de tenter Dieu, ne faut-il pas apporter une préparation spéciale à la méditation des douleurs du Fils de Dieu, qui s'est préparé avec une grande ferveur à souffrir, cherchant dans une oraison de trois heures consécutives le secours de son Père pour l'accomplissement de la rédemption ?

Ainsi donc, 1° se recueillir avant de monter au Calvaire. 2° S'humilier, parce que nos péchés ont causé la mort de J.-C., et qu'ils furent tous présents à ses yeux au Jardin des Olives et sur la croix. Qui n'est indigne d'approcher de Jésus crucifié ? 3° Mettre toute sa confiance en la miséricorde de Celui qui s'est immolé pour nous. Plus notre confiance sera grande, plus nous serons capables de recevoir abondamment la grâce. 4° S'exciter à la haine du péché, et purifier son âme par le repentir avant d'oser prier J. C. de se souvenir dans son royaume qu'il porte nos noms écrits dans ses mains.

Plusieurs choses sont à considérer dans la passion : son histoire c'est-à-dire les faits qui se rapportent à la personne de J. C. — Les paroles du Sauveur, qui méritent une si respectueuse méditation. — Ses étonnantes humiliations. — Les douleurs de son cœur. — Sa sainte Mère, qui prit une part active à la passion et à notre salut. — Ses disciples, ses persécuteurs, ses juges, la foule indifférente. — Les actions à imiter et celles qu'il faut fuir. — L'esprit qui présida à ce sanglant événement. — Les leçons qui nous sont données au Calvaire. — Les réflexions que suggère la vue de la croix. — Enfin le résumé pratique de nos devoirs envers J.-C. — Le but de ce petit ouvrage est de faciliter ces considérations. Mais il ne faut jamais perdre de vue que J.-C. s'est proposé comme notre modèle pendant sa vie, et non pas dans ses souffrances. Efforcez-vous de l'imiter à Nazareth et dans sa vie cachée ; au Calvaire, adorez, aimez, vénérez les douleurs du Sauveur, que les vôtres doivent continuer selon les desseins de Dieu et la mesure de grâce que vous avez reçue, mais non point égaler. Le majesté du Verbe pouvait réhabiliter l'homme déchû sans accepter de si douloureuses ignominies ; mais J.-C. voulut captiver votre cœur en s'exposant pour votre salut à une mort affreuse, avant que vous ne fussiez capable de savoir ce qu'il a fait pour vous et quelle reconnaissance vous deviez lui manifester.

On rencontrera dans plusieurs considérations les mêmes sujets de réflexions ; mais, outre qu'ils sont proposés sous des aspects différents, la passion est une mine si riche qu'une âme peut y revenir souvent et y trouver toujours des sentiments variés.

Puisons dans la passion l'intelligence de la loi du sacrifice, et, vouant à J. C. un tendre amour, consolons-nous de toutes les misères semées sur notre pèlerinage.

LÉON BESNARDEAU

Scolastique de la Compagnie de Jésus, 1862-1886, par le R. P. G. Longhaye, de la même Compagnie.—Deuxième édition.

1 vol. in-12..... \$0.63

Si l'action extérieure était le meilleur titre au souvenir, le Frère Léon Besnardeau n'aurait pas de biographie. S'il ne fallait d'ailleurs que dessiner exactement cette figure aimable et pieuse, quelques pages suffiraient. Mais les meilleurs juges ont pensé que, à plus d'un égard, ce serait trop peu : — trop peu pour l'honneur des prédilections divines sur cet enfant et de sa fidélité courageuse; — trop peu pour l'estime de ceux qui l'ont vu mourir; — trop peu surtout pour l'édification pratique, pour l'émulation active que son exemple est bien capable de provoquer, Dieu aidant.

On a dans ce dernier mot toute la raison d'être du présent travail, ce qui en mesure l'étendue, ce qui en a réglé l'ordonnance.

Il s'agit moins d'une vie à conter que d'une physionomie à reproduire. Je rappellerai donc brièvement les faits, en manière d'introduction ou de cadre; après quoi je m'attacherai à étudier l'âme, d'abord dans ses rapports avec celles qui l'entouraient, puis dans ses relations intimes avec Dieu lui-même. Ce sera, si je ne me trompe, la saisir par les deux côtés saillants. Si le F. Besnardeau a mérité de survivre, c'est, avant tout, parce qu'il fut un modèle de charité envers ses Frères et d'amour passionné pour la Personne adorable de Notre Seigneur Jésus-Christ. Ces deux traits mis en lumière, on aura le principal de la ressemblance, et il restera à achever le portrait par le récit d'une mort singulièrement belle. Telle est le plan de ces souvenirs.

Souvenirs d'une authenticité absolue. Le biographe n'aura été ici que le collaborateur, le secrétaire de nombreux témoins qui retrouveront dans son œuvre leur pensée exacte et jusqu'à leurs expressions. Ajoutons que le F. Besnardeau sera lui-même le premier de ces témoins et, à vrai dire, l'auteur principal de ce volume, ses notes spirituelles en faisant la meilleure part et comme la fleur. Outre les larges extraits disséminés au cours du récit, on trouvera réunies en appendice quelques pièces trop étendues pour trouver place ailleurs et trop utiles pour être omises.

Souvenirs absolument authentiques, souvenirs d'ailleurs complets, autant que possible, ce qui est pour leur assurer une vérité, une efficacité plus entières. Au risque de faire sourire ou d'étonner ça et là, j'ai souhaité de rendre telle quelle cette physionomie saintement originale. Et pourquoi craindre de mettre en saillie

les traits d'exception, les singularités légères, les menues épreuves ? Le portrait serait-il plus édifiant avec des contours vagues et des couleurs éteintes qui en feraient quelque chose comme le type abstrait de la perfection religieuse chez un jeune homme ? Au contraire, n'est-ce pas de la vérité pleinement accusée qu'il faut attendre l'édification, laquelle est, encore une fois, tout le but ?

On l'entend du reste, ces pages ne s'adressent pas également à tout le monde. Elle appartiennent d'abord aux Novices et aux Scolastiques de la Compagnie de Jésus ; après eux, à tous les apprentis de la vie parfaite. Me trompé-je d'ailleurs en croyant qu'aux plus avancés elles offriront d'utiles exemples, et que, plus généralement encore, toute âme qui connaît Dieu trouvera là mieux qu'un saint plaisir ?

VIE DE JUST DE BRETENIÈRES

Missionnaire Apostolique, Martyrisé en Corée en 1866, par M. D'Hulst.

Deuxième édition.—1 volume in-12..... \$0.75

Le récit biographique que nous présentons au public chrétien est une œuvre de piété dans les deux sens que ce mot comporte. La piété envers Dieu trouve son aliment dans les exemples d'une vie sainte et d'une mort héroïque ; mais c'est la piété du souvenir et de l'affection qui nous a décidé à accepter la mission que nous offraient, il y a plus de dix ans déjà, les vénérables parents du jeune martyr.

Sans cesse interrompue par d'autres travaux, et reprise plusieurs fois à de longs intervalles, notre tâche n'a pu s'achever avant la mort de M. et de Mme de Bretenières. Si nous regrettons profondément de n'avoir pas su donner à leur tendresse une suprême consolation, à leur généreux sacrifice une première récompense en les faisant témoins de l'honneur rendu à la mémoire de leur saint enfant, d'autre part nous nous sentons plus à l'aise pour montrer ce que la vertu du fils a emprunté à celle de ses parents. Plus d'une page émue de ce petit livre eût été difficile à écrire sous les yeux de ceux dont l'éloge est inséparable du récit de leurs actions.

Renfermée dans les étroites limites d'une existence de vingt-huit ans, dont vingt-six ont appartenu à la vie de famille et au noviciat des Missions, la carrière de Just de Bretenières n'offre rien qui puisse attirer l'attention des hommes, sinon la glorieuse immolation qui la termine. Toute la beauté de cette vie est au dedans, et, sous peine de travestir la réalité, nous avons dû donner au présent écrit le caractère d'une œuvre ascétique. L'histoire des

saints c'est l'ascétisme en action ; or, sans nous départir des règles imposées aux biographes par la sagesse de l'Eglise, sans oublier qu'il n'appartient qu'au Saint-Siège de décerner le titre et les honneurs de la sainteté, nous croyons pouvoir affirmer que l'âme de Just était de la race des saints. Ceux-là seuls donc trouveront quelque charme dans notre récit qui s'intéressent aux opérations de la grâce dans une âme et aux progrès de sa fidélité.

Toutefois, comme les derniers mois de la vie de notre ami se sont passés dans la mission de Corée, comme sa précieuse mort a inauguré une longue série de persécutions et de catastrophes au sein de cette Eglise si durement éprouvée, nous n'avons pu manquer au devoir de faire connaître en abrégé les événements au milieu desquels trouve place l'histoire particulière du jeune missionnaire. Sans doute ces mêmes événements ont été racontés ailleurs beaucoup plus complètement que nous ne pouvions le faire. L'historien de l'Eglise de Corée, les biographes de Mgr Berneux, de Mgr Daveluy, de MM. Beaulieu et Dorie, compagnons de martyre de Just, ont dit avant nous et mieux que nous ce qu'il nous a fallu redire. Mais on ne doit pas supposer que le lecteur de cet opuscule ait toujours sous les yeux les autres ouvrages qui traitent des mêmes faits : il faut qu'une biographie se suffise à elle-même. Cette nécessité nous a entraîné, vers la fin du volume, à des digressions historiques qui sont peut-être une faute contre l'art, mais qui nous seront pardonnées parce qu'elles profitent à ceux pour qui nous écrivons.

Au moment où nous traçons ces lignes, nous apprenons que les missionnaires actuellement établis en Corée ont achevé le procès apostolique des martyrs de 1839 et que le *procès de l'Ordinaire* va commencer pour les martyrs de 1866. La cause de leur béatification entre ainsi dans sa première phase, qui aboutira, nous n'en doutons pas, à l'acte par lequel ils seront déclarés *vénérables*. Le moment est donc bien choisi pour ajouter un portrait à la galerie des héros qui ont illustré l'Eglise coréenne. L'ère de liberté et de paix qui paraît avoir enfin commencé pour cette chrétienté, ajoute une opportunité de plus à la publication d'un récit qui rappelle les jours d'épreuve.

Là-bas, au delà des mers, les enfants des martyrs, si jamais ils nous lisent, s'instruiront à l'école d'un de leurs apôtres. Et dans notre pauvre France, qui au milieu de ses égarements ne cesse pas d'être en tous lieux le grand missionnaire de Dieu, plus d'un cœur, nous osons l'espérer, s'échauffera au souvenir de cet héroïsme tranquille qui a pris sa source dans l'éducation chrétienne, et qui s'est développé dans l'exercice des plus humbles et des plus solides vertus.

Paris, 1er novembre 1888, en la fête de tous les Saints.

M. D'HULST.

L'HÉROÏSME RÉCOMPENSÉ

Le général Ambert dans son bel ouvrage, *L'héroïsme en sou-tane*, cite une foule de traits d'un dévouement sublime, accomplis par des prêtres, des frères, des sœurs de charité pendant la malheureuse guerre de 1870. Il ne nous est pas possible de les relater dans ce modeste volume qui est comme le Livre d'or du courage chrétien, et du reste ils sont connus déjà de la plupart de nos lecteurs. On nous permettra pourtant de reproduire un de ces épisodes, aussi touchant qu'admirable, et qui mérite d'être à jamais consigné dans les annales de notre patrie. Sparte et Rome n'ont rien produit de comparable à ce patriotisme chrétien.

Un terrible combat se livrait à quelques lieues du village des Horties ; le bruit arrivait confus, faisant tressaillir tout ce qui vivait. L'air était déchiré par la mitraille, le canon réveillait les échos et, dans le lointain, on apercevait les noirs tourbillons de la poudre.

Le curé était à l'autel, priant pour la sainte patrie. Autour de lui, le front courbé, pâles de terreur, les villageois suppliaient Dieu de les protéger.

Le bruit des clairons et des trompettes se fit entendre, de sombres fantômes apparurent dans la vallée, courant à la bataille. Leur nombre était grand et ils précipitaient le pas pour arriver à temps.

Les Allemands voulaient avoir leur part de proie, ils apportaient le fer et le bronze pour écraser les Français. Leurs soldats n'étaient que trois contre un, il fallait être plus nombreux encore.

Avant d'entrer dans le cercle enflammé, ils réunirent toutes leurs forces et firent une halte au carrefour des Châtaigniers. Un cercle de sentinelles protégeait leur repos qui devait être de courte durée.

Quelque rapprochées que fussent ces sentinelles mobiles, leur surveillance ne put empêcher deux jeunes gens de se glisser de buisson en buisson, de s'approcher doucement et de tirer sur les Prussiens. Quatre coups de feu se firent entendre, et l'on vit les deux enfants bondir comme des chevreuils et se précipiter dans un champ de blé. Vingt balles sifflèrent à leurs oreilles, mais on ne trouva sur la terre aucune goutte de sang ; plusieurs fois dans leur course, les deux tireurs avaient été vus. Ils étaient fort jeunes, alertes et audacieux. Nous devons ajouter qu'ils tiraient habilement, car trois Prussiens roulaient à terre atteints en pleine poitrine. La quatrième balle couronnait l'aigle à deux têtes qui ornait la plaque d'un casque d'officier.

—Fusils de chasse à deux coups, disait cet officier.

On vit alors un détachement

de soldats allemands se diriger vers le village. En y entrant ils s'emparèrent de six habitants, les premiers venus, et les conduisirent chez le maire. Le chef du détachement dit à ce fonctionnaire : " Vous êtes ici la première autorité ; je viens donc, au nom de mon auguste souverain, vous dire que des coups de feu ont été tirés sur les soldats de Sa Majesté, près de votre village. Étant les plus rapprochés du théâtre du crime, vous êtes responsables. Il faut nous livrer les coupables, ou bien six habitants seront fusillés, pour l'exemple. Hâtez-vous de faire les désignations, j'attendrai jusqu'à demain à onze heures. L'exécution devant avoir lieu à midi, vous n'avez pas de temps à perdre ; en attendant, votre village est occupé militairement, et je garde les six prisonniers."

On ne saurait peindre la désolation des pauvres gens du village. Les femmes poussaient des cris lamentables, les hommes cherchaient à fuir, mais les Allemands faisaient bonne garde. Les habitants se réunirent, et il fut convenu, au milieu des sanglots, que le sort désignerait les victimes.

Ceux qui avaient fait feu sur les Allemands n'appartenaient point à la commune, ils venaient de loin et suivaient la colonne prussienne pour choisir le moment favorable à la vengeance. Peut-être leur père était-il assassiné, leur mère morte de douleur, leur maison incendiée !

La journée se passa en discussions, en gémissements, en désespoirs.

Le maire, le curé M. Gerl, et deux vieillards, plus qu'octogé-

naires supplièrent vainement l'officier prussien de pardonner ; on lui prouva que les habitants étaient étrangers à cette *trahison*, les femmes vinrent pleurer à ses pieds. Tout fut inutile. Le capitaine faisait exécuter sa consigne avec une bienveillante raideur, une froide politesse, mais sans colère et sans injures.

Les six malheureux que le sort avait désignés furent livrés à cinq heures du soir et enfermés dans la salle d'école au rez-de-chaussée de la mairie.

L'officier prussien autorisa le curé à porter à ces hommes les consolations de la religion. Ils avaient les mains attachées derrière le dos. Une même corde leur liait les jambes.

Le prêtre trouva ces hommes dans un tel état de prostration, qu'ils comprenaient à peine ses paroles. Deux d'entre eux semblaient évanouis, un autre était en proie au délire de la fièvre. A l'extrémité de la corde, la tête haute et le front calme en apparence, se trouvait un homme de quarante ans, veuf et père de cinq enfants en bas âge, dont il était l'unique soutien.

Il sembla d'abord écouter avec résignation les paroles du prêtre ; mais, saisi par le désespoir, il se laissa bientôt aller aux plus abominables imprécations. Il maudissait la nature entière. Passant du désespoir à l'attendrissement, il pleurait sur ses enfants voués à la mendicité, à la mort peut-être. Alors il voulait que ses cinq enfants fussent, avec lui, livrés aux Prussiens ; saisi d'un rire satanique, il s'écriait : " Oui, c'est le petit Bernard, âgé de trois ans, qui a tiré sur ces gredins ! "

Tous les efforts du prêtre furent inutiles pour ramener la paix dans cette âme brisée. Le curé sortit et marcha lentement vers le corps de garde où se tenait l'officier. Celui-ci fumait dans une grande pipe de faïence. Il écouta le curé sans l'interrompre.

—Monsieur le capitaine, dit le curé, on vous a livré six otages, qui, dans quelques heures, seront fusillés. Aucun d'eux n'a tiré sur votre troupe. Les coupables s'étant échappés, votre but n'est pas de punir ceux qui ont attaqué, mais bien de faire un exemple pour les habitants des autres localités. Peu vous importe donc de fusiller Pierre ou Paul, Jacques ou Jean. Je dirai même que plus la victime sera connue, plus l'exemple sera salutaire. Je viens, en conséquence, vous demander la faveur de prendre la place d'un pauvre père de famille dont la mort plongera dans la misère cinq petits enfants. Lui et moi nous sommes innocents, mais ma mort sera plus profitable que la sienne.

—Soit ! dit l'officier.

Quatre soldats conduisirent le curé dans la prison ; il fut garrotté avec les autres victimes.

Le paysan, père des cinq enfants, embrassa son curé et rentra dans sa demeure, félicité par tous.

Nous ne chercherons pas à peindre les angoisses de la nuit. Lorsque le jour parut, le curé avait ranimé le courage de ses compagnons d'infortune. Ces

misérables, abrutis par la peur, étaient devenus, à la voix du prêtre, de glorieux martyrs que soutenaient la foi du chrétien et l'espérance d'une vie meilleure.

A onze heures, une escorte attendait à la porte et les prisonniers se mirent en marche. Le curé était en tête, récitant à haute voix l'office des morts. Sur le chemin, les villageois agenouillés jetaient un dernier regard sur leur pasteur.

On approchait du lieu choisi pour l'exécution, lorsqu'un major prussien qui passait par hasard avec une ordonnance s'arrêta.

La vue du prêtre fixa son attention. Le capitaine lui expliqua la chose, qui parut au major moins naturelle qu'à son subordonné. Le major fit suspendre l'exécution et adressa un rapport au général. Celui-ci fit comparaître le curé.

L'explication fut courte. Le général était un homme de cœur qui comprit tout. Il dit au curé : " Monsieur, je ne puis faire une exception en votre faveur, et cependant je ne veux pas votre mort. Allez, et dites à vos paroissiens, qu'à cause de vous je leur fais grâce à tous. Que ce soit la première et la dernière fois."

Lorsque le curé fut parti, le général prussien dit aux officiers témoins de cette scène : " Si tous les Français avaient le cœur de ce simple prêtre, nous ne resterions pas longtemps de ce côté du Rhin."

(Le général AMBERT.)

LE SACERDOCE, son excellence, ses obligations, ses droits, ses privilèges, par l'abbé J. Berthier, M. S..... \$0.60

CATALOGUE GENERAL

PAR ORDRE ALPHABETIQUE DES NOMS D'AUTEURS.

(suite)

- Guilloré.**—Manière de conduire les âmes. 1 vol. in-8..... \$0.88
- Gury (R. P.) S. J.**—Casus conscientiae in praecipuas questiones theologiae moralis, editio septima. 2 vol. in-8, \$2.50, reliés..... \$3.50
- Compendium theologiae moralis, multis correctionibus auctum et recentioribus actis sanctae sedis maxime constituoni sanctissimi Domini nostri Papae Pii IX super censuris latae sententiae accommodatum à R. P. Henrico Durras. editio quarta. 2 vol.....\$3.00, reliés \$4.00
- Grand traité des contrats expliqué aux élèves du collège romain. 3 vol. in-8. \$3.25
- Guy (l'abbé)**—Le chrétien au pied de la croix ou méditations sur la passion. 1 vol. in-12..... \$0.75
- Guyot (l'abbé)**—Cours de science religieuse, à l'usage des classes supérieures des collèges, des lycées, des petits séminaires, des écoles normales et des maisons d'édu-cations. 1 vol. in-8..... \$0.88
- Gyr (l'abbé G)**—Manuel de la science de la religion, tra-duit par le docteur Courval Martin. 2 vol. in-12..... \$0.88

H

- Habert (l'abbé A.)** —Mémorial du prédicateur ou recueil des divers sujets du dogme et de la morale catholi-ques. 2 vol. in-8..... \$2.00
- Hallet (F.)**—La rage conjurée par l'œuvre de Saint-Hubert. 1 vol. in-12..... \$0.25
- Hallez (le chanoine)**—Cours triennal d'instructions, à l'usa-ge des pensionnats. 5 vol. in-12..... \$3.75
- Le mois de décembre consacré au Verbe incarné et à sa sainte Mère. 1 vol. in-18..... \$0.30
- Le mois de juin consacré au Sacré-Cœur et au Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. 1 vol. in-18..... \$0.20
- Mois de janvier consacré à l'Enfant Jésus. 1 vol. in-18... \$0.20

—Plans d'instructions sur le symbole, les sacrements, le décalogue, la prière et l'oraison dominicale, d'après le le catéchisme du concile de Trente. 7 vol. in-12..... \$5.13

On vend séparément :

- Instructions sur le Symbole. 2 vol. in 12..... \$1.75
- Instructions sur les sacrements. 2 vol. in-12..... \$1.25
- Instructions sur le Décalogue. 2 vol. in 12..... \$1.25
- Instructions sur la Prière, instructions sur l'Oraison dominicale. 1 vol. in-12..... \$0.88
- Instructions abrégées sur le Symbole. 1 vol. in-12 de vi-284 pages..... \$0.45
- Plans d'instruction sur les principaux sujets de la morale chrétienne. 2 vol. in-12..... \$1.25
- Hamon (Monsieur) P. S. S.**—Méditations à l'usage du clergé et des fidèles pour tous les jours de l'année; 23e édition revue, corrigée, augmentée, et enrichie d'une table analytique des matières. 3 vol. in-12, \$2.25 reliés \$3.00
- Le même ouvrage. 4 vol. in-18 \$3.00..... reliés \$4.00
- Retraites pastorales et discours divers, publiés par un prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice. 2 vol. in-12 \$1.75
- Traité de la Prédication. 1 vol. in-8..... \$1.25
- Vie de Saint-François de Sales, évêque et prince de Genève, d'après les manuscrits et auteurs contemporains. 2 vol. in-8, avec un portrait.....\$3.00 reliés \$4.00
- Le même abrégé. 1 vol. in.12..... \$0.50
- Hensen (R. P. Léonard)**—Vie de Sainte-Rose de Lima. 1 vol. in-12..... \$0.40
- Harlez (Mgr de)**—La Bible dans l'Inde. 1 vol. in-12..... \$0.75
- Hauterive (M. l'abbé P. d')**—Grand catéchisme de la persévérance chrétienne ou explication philosophique, apolo-gétique, historique, dogmatique, morale, canonique, ascétique, et liturgique de la religion, suivant les constituons déjà promulguées du saint concile du Vatican, tirée des meilleurs auteurs anciens et modernes et appuyée de très nombreux témoignages de l'écriture, des Pères et des écrivains ecclésiastique avec d'innombrables traits historiques puisés aux sources les plus pures. 12e édition. 14 beaux volumes in-12 net \$8.00, reliés net..... \$11.50

- La somme du prédicateur pour tout le cours de l'année chrétienne renfermant sur chacun des temps liturgique, sur chacun des évangiles du dimanche quatre instructions homélitiques avec d'innombrables notes et plans permettant de varier à l'infini l'enseignement de la chaire. Première partie, 7 forts volumes in-8, \$10 50, rel. \$14.00. Deuxième partie, *Propre des Saints*, 2 vol. in-8, \$3.00. Troisième partie, *Sujets de circonstance*, 2 vol. in-8, \$3.00. Quatrième partie, *La première Communion*, 3 vol. in-8, \$4.50. Le tout réuni, 14 vol. in-8, \$21.00.....reliés \$28.00
- Hauterive.**—*Voir Rainari.*
- Hayer** —(R. P.)—Jésus consolateur dans les différentes affections de la vie. 1 vol. in-18..... \$0.50
- Hazé** (J. H.) *Institutiones liturgicæ*. 2 vol. in-8..... \$2.00
- Hébert** (M. l'abbé)—*Le missionnaire du jour de la première Communion*. 1 vol. in-8..... \$0 88
- Hébrard** (Mgr)—*Histoire de Ste-Jeanne de Valois et de l'ordre de l'Annonciade*. 1 vol. in-12..... \$1.00
- Hello** (Ernest)—*L'Homme*. 1 vol in-8..... \$1.13
- Physionomie des saints*. 1 vol. in-12..... \$0.75
- Henry** (l'abbé)—*La bibliothèque sacrée ou les magnificences de la religion*. 72 volumes in-8.. \$60.00
- Herbet** (M. l'abbé)—*Elévations aux sacrés cœurs de Jésus et de Marie*. 4ème édition. 1 vol. in-18..... \$0.63
- L'Imitation de Jésus-Christ expliquée*. 2 vol. in-12..... \$1.00
- L'Imitation de Jésus-Christ méditée, ou suite de considérations pieuses adaptées à chaque chapitre*. Dix-septième édition. 2 vol. in-12..... \$1.50
- Herd** (R. J. B. de)—*Sacræ liturgiæ praxis, juxta ritum romanum*. 3 vol. in-8..... \$3.00
- Hergenroether**—*Histoire de l'Eglise*. 1 vol. in-8..... \$13.25
- Hermann** (R. P.)—*Fleurs du Carmel*.—Recueil de cantiques français et motets latins avec accompagnement. 1 vol. grd in-8..... \$3.00
- Gloire à Marie, recueil de nouveaux cantiques à deux ou trois voix avec accompagnement*. 1 vol. grd. in-8..... \$2.50
- Le Thabor, recueil de vingt cantiques nouveaux à une ou plusieurs voix avec accompagnement*. 1 vol. in-8
- Héroïne** (L') *Chrétienne du Canada ou vie de Mlle Leber*. 1 gros vol. in-12, avec portrait..... \$0.50

Héros chrétiens (les)—Récits tirés de la vie des Saints. 1 vol. in-8.....	\$0.50
Hervé-Bazin. —Le jeune homme chrétien. 1 vol. in-12.....	\$0.50
—Le même, relié toile.....	\$0.75
—Grandes Journées de la chrétienté. 1 vol. in-8.....	\$0.88
Hattinger (M. Franz)—Apologie du christianisme, traduction de l'allemand par M. Julien Lalobe de Felcourt, licencié en droit, et M. J. B. Jeannin, préfet des études au collège de l'Immaculée Conception de Saint-Dizier. 5 vol. in-8.....	\$6.25
—Théologie fondamentale traduite par l'abbé Belet. 1 vol. in-8.....	\$1.88
Heure du matin ou méditations sacerdotales (l'), avec une introduction par M. l'abbé Elie Méric. 1 vol. in-8.....	\$1.00
Hilaire (R. P.)—Exercices de piété à l'usage des tertiaires de Saint-François. 1 vol. in-18.....	\$0.33
Hillegeer (S. J.)—La guerre aux passions déréglées, brochure in-18.....	\$0.10
Himoner (M. l'abbé)—Premiers communiant en retraite, ou trois cours divers d'exercices préparatoires à la première communion. 1 vol. in-12.....	\$0.63
Hirscher (J. B.)—La Vie de la Bienheureuse Vierge Mère de Dieu traduit par J. J. Nysaen. 1 vol. in-8.....	\$0.63
Histoire de Sainte-Thérèse , d'après les <i>Bollandistes</i> , ses divers historiens et ses œuvres complètes, ouvrage approuvé par NN. SS. les Evêques de Bayeux, de Nantes, de Séez, de Coutance, d'Autun, d'Angoulême, de Newcastle, et d'Anthédon. 2 vol. in-12.....	\$2.38
\$1.88, reliés.....	
Hoffelize (Ctesse d')—Avis spirituels pour servir à la sanctification des âmes. 16 édition. 3 vol. in-18.....	\$1.88
—De Bethléem au Tabernacle, ou comment Jésus nous aime. 1 vol. in-18.....	\$0.38
—Entretiens avec Notre-Seigneur pour les jours de Communion. 1 vol. in-18, \$0.38, relié.....	\$0.63
—Manuel de prière pour les associés de la communion réparatrice. 1 vol. in-18.....	\$0.38
—Réflexions et prières pour la sainte communion. 2 vol. in-18.....	\$1.63
—Réflexions sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et prière pour le chemin de la Croix. 1 fort vol. in-18.....	\$0.75